



LE MINISTRE

Monsieur Guido VAN VELTHOVEN  
Coordinateur général de Vent de Raison  
Champia 5

5340 GESVES

N/Ref.: MDN 10-011394 / SAT 6 : 3307  
V/Ref.: Lettre du 8 septembre 2010

Monsieur,

Votre lettre en référence relative au projet éolien dans la plaine de BONEFFE, ayant trait à la sécurité aéronautique militaire ainsi qu'à la conservation du champ de bataille de RAMILLIES, a retenu toute mon attention.

La Défense a eu effectivement connaissance d'un projet éolien à cet endroit précis, pour lequel elle avait rendu par le passé un avis négatif suite à sa présence dans une zone d'entraînement pour hélicoptères (HTA 08). Elle a reçu une nouvelle demande officielle pour laquelle un avis positif ne peut être actuellement rendu. Il est correct que la Défense est en train de revoir sa politique d'entraînement et va libérer des parties dans la zone dédiée aux aéronefs militaires. Ceci sera communiqué de manière officielle à tous les tiers concernés, autorités et firmes privées, dans le cadre du plan de communication de la Défense, en ce qui concerne la politique de gestion des demandes éoliennes.

La délivrance du permis unique d'un projet éolien en Wallonie relève de la responsabilité de l'autorité compétente régionale, in casu la Région wallonne, qui demande entre autres les avis de la Défense et de BELGOCONTROL via le SPF Mobilité et Transport. Ce dernier coordonne et finalise l'avis en matière aéronautique. La Région wallonne est la seule autorité compétente qui statue en matière de conservation des paysages pour des projets éoliens d'une telle envergure.

La Défense ne statue donc pas sur les aspects paysagers, mais uniquement sur ses domaines d'attribution, dont fait partie la sécurité aérienne, ainsi que tout ce qui peut interférer avec le fonctionnement de ses infrastructures (pipeline, faisceaux hertziens, radars). Mes services appliquent strictement les règles de sécurité en vigueur, qui sont le reflet des besoins opérationnels. De surcroît, la Défense ne réalise pas d'étude d'opportunité en faveur de tiers privés.

En restant à votre disposition, je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Pieter DE CREM



BELGIË - BELGIQUE - BELGIEN - BELGIUM